

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 décembre 2024

De Pardieu conseil de Covivio dans le cadre de la finalisation du processus de remembrement de la propriété des murs et des fonds de commerce d'hôtels, avec AccorInvest

De Pardieu a conseillé Covivio dans le cadre de la finalisation du processus de remembrement de la propriété des murs et des fonds de commerce d'hôtels, mené en partenariat avec le groupe AccorInvest.

Au terme de cette opération initiée fin 2023, Covivio a acquis les titres de sociétés propriétaires et exploitantes de 43 hôtels situés en France, en Belgique et en Allemagne en contrepartie de la cession à AccorInvest des murs de 16 hôtels situés sur les mêmes territoires.

Covivio, via sa filiale Covivio Hotels, détenait les murs de 54 hôtels loués au groupe AccorInvest. Le groupe AccorInvest était propriétaire et exploitant des fonds de commerce de ces hôtels, signant des contrats de gestion long terme avec le groupe Accor.

Cette acquisition marque la poursuite du développement en immobilier hôtelier de Covivio, vers un modèle plus diversifié (actifs en bail, actifs en murs et fonds).

L'équipe de **De Pardieu** était composée d'**Alexandre Blestel** (associé), **Agathe Coq-Etchegaray** (collaboratrice) et **Félix Godard** (collaborateur) sur les aspects fiscaux, **Thomas Bréart de Boisanger** (associé), **Alexandra Schoen** (collaboratrice) et **Camille Bethencourt** (collaboratrice) sur les aspects corporate, **Emmanuel Fatôme** (associé), **Nicolas Bricaire** (associé) et **Arthur Bosc** (collaborateur) sur les aspects immobiliers, **Philippe Rozec** (associé), **Sandrine Azou** (counsel) et **Clodoald de Rincquesen** (collaborateur) sur les aspects sociaux et **Alexandre Eberhardt** (associé) et **Maria Sofia de Felice** (collaboratrice) sur les aspects concurrence.

L'équipe de Clifford Chance était composée à Paris de François Bonteil, associé, David Gérard, counsel, et Antoinette Gru, avocate, sur les aspects transactionnels, Alexandre Lagarrigue, associé, et Elise Poiraud, avocate, sur les aspects fiscaux, ainsi que de Sue Palmer, of counsel, et Louise Brunie Jean Charles, avocate, sur les aspects corporate.

Les équipes de Clifford Chance en Allemagne, en Belgique et au Luxembourg étaient également impliquées.

À propos de De Pardieu :

Fondé en 1993, De Pardieu Brocas Maffei figure parmi les cabinets français indépendants de référence en droit des affaires et compte aujourd'hui plus de 160 avocats dont 39 associés, intervenant plus particulièrement dans les domaines suivants : Fusions-Acquisitions & *Private Equity*, Banque - Finance & Marchés de capitaux, Opérations immobilières & Financements immobiliers, Restructurations & Entreprises en difficulté, Droit fiscal, Droit de la concurrence, Propriété intellectuelle, Droit public, Droit social et Contentieux des affaires.

Cabinet français à caractère international, tant par la formation de ses avocats que par leur expérience d'opérations majeures transfrontalières, De Pardieu conseille une clientèle française et internationale.

Contacts presse :

De Pardieu

Tél. : +33 1 53 57 71 71 – communication@de-pardieu.com

De Pardieu Brocas Maffei A.A.R.P.I. | Tél. : +33 1 53 57 71 71 | www.de-pardieu.com

Enderby

Damien Piganiol, Directeur - Tél : +33 6 46 45 21 23 - dpi@enderby.fr

Mathias Carteron, Directeur de clientèle - Tél : +33 6 68 27 83 46 - mca@enderby.fr

Sixtine Favatier, Consultante - Tél : +33 7 84 08 90 64 - sfa@enderby.fr